

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Edition Chronologique n°43 du 6 novembre 2009

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte n°13

ARRÊTÉ

portant dissolution de la brigade territoriale de Saint-Génis-Pouilly (Ain) et création corrélative de celle de Thoiry (Ain).

Du 7 octobre 2009

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *service des opérations et de l'emploi ; sous-direction de l'organisation et des effectifs ; bureau de l'organisation des formations.*

ARRÊTÉ portant dissolution de la brigade territoriale de Saint-Génis-Pouilly (Ain) et création corrélative de celle de Thoiry (Ain).

Du 7 octobre 2009

NOR D E F G 0 9 5 2 6 7 0 A

Références :

Code de la défense - partie réglementaire, III.

Code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R.15-22 à R.15-26 (n.i. BO).

Loi n° 2009-971 du 3 août 2009 (JO n° 180 du 6 août 2009, texte n° 3 ; signalé au BOC 33/2009. ; BOEM 350.1.1).

Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3 ; BOC, p. 6245. ; BOEM 120-0.1.3).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 650.2

Référence de publication : BOC N°43 du 6 novembre 2009, texte 13.

Art. 1er. La brigade territoriale de Saint-Génis-Pouilly (Ain) est dissoute à compter du 1^{er} novembre 2009. Corrélativement, la brigade territoriale de Thoiry (Ain) est créée dans les conditions précisées en annexe.

Art. 2. L'officier, les gradés et gendarmes de la brigade territoriale de Thoiry exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 413 à R. 415-2 et R. 415-24 1° du code de procédure pénale (1).

Art. 3. Le commandant de la région de gendarmerie de Rhône-Alpes, commandant la gendarmerie pour la zone de défense Sud-Est, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
chef du service des opérations et de l'emploi,*

Philippe MARVILLET.

(1) n.i. BO.

ANNEXE.

BRIGADES TERRITORIALES.	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE.	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE.
Saint-Genis-Pouilly	Crozet	
	Saint-Genis-Pouilly	
	Saint-Jean-de-Gonville	(dissolution)
	Sergy	
	Thoiry	
Thoiry		Crozet
		Saint-Genis-Pouilly
	(création)	Saint-Jean-de-Gonville
		Sergy
		Thoiry